



## VILLE & AGRICULTURE

# Les spécificités de l'agriculture dans le Val-de-Marne

État des lieux et enjeux

**VAL de**  
**MARNE**  
Le département



Conseil  
d'architecture  
d'urbanisme &  
de l'environnement

VAL DE MARNE



# **Les spécificités de l'agriculture dans le Val-de-Marne**

D'après les sources documentaires de la DRIAAF-IDF, de la SAFER-IDF, de l'IAU-IDF, du Conseil Départemental du Val-de-Marne et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne.

## UNE AGRICULTURE REPOUSSÉE TOUJOURS PLUS LOIN EN RAISON DE NOTRE MODÈLE EXTENSIF D'URBANISATION

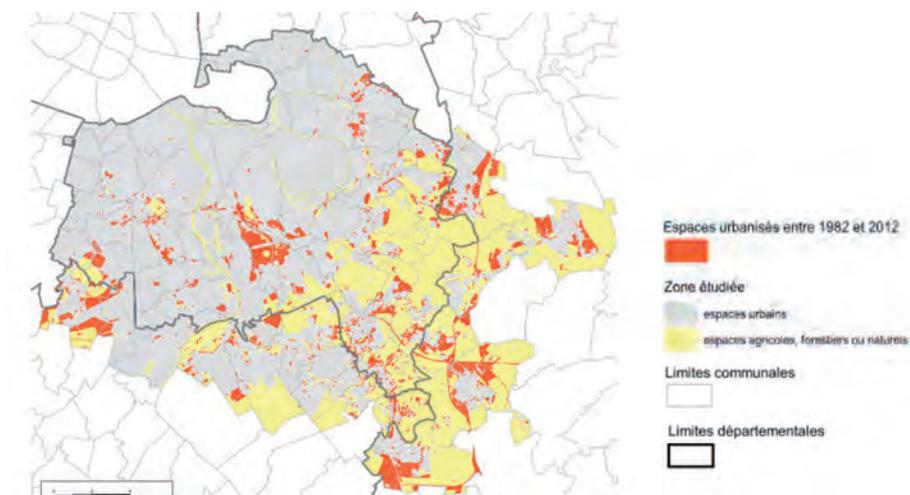
Depuis plusieurs siècles, l'agriculture fait partie du paysage de la région Île-de-France. Alors qu'elle était encore dans Paris jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'agriculture n'a cessé d'être repoussée toujours plus loin, en raison du développement de l'urbanisation, dont l'extension spectaculaire à partir des années 60 a eu pour conséquence de consommer une surface par habitant deux fois et demi plus importante que celle que l'on consommait autrefois.

Aujourd'hui encore, notre modèle d'urbanisation est extensif. Il existe une véritable compétition foncière entre l'endroit où nous vivons et où nous habitons et l'endroit où nous produisons nos biens alimentaires. Toutefois, depuis les années 2000, le Val-de-Marne se

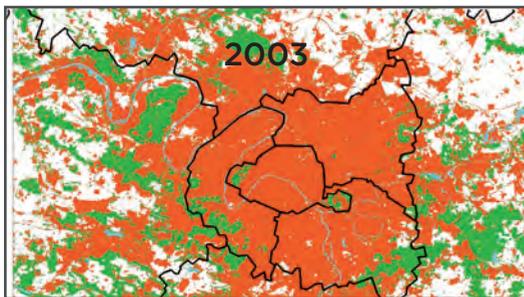
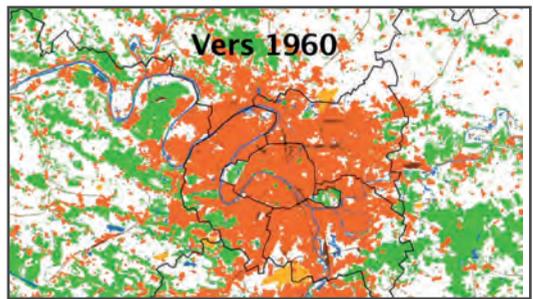
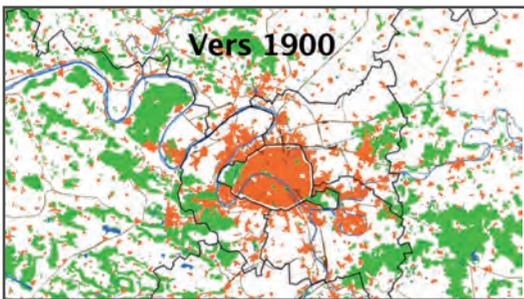
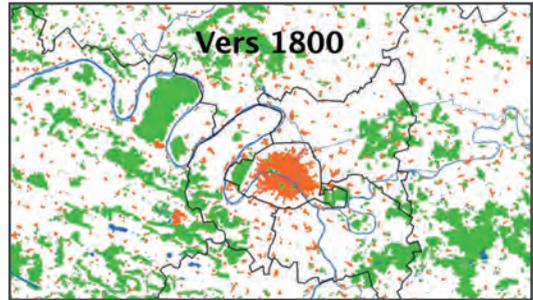
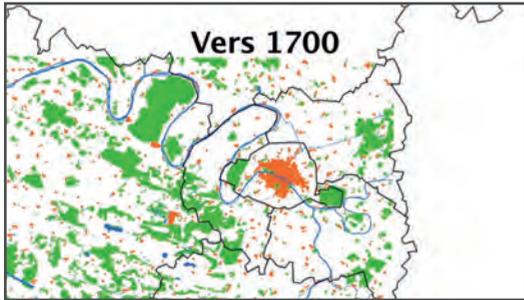
situe dans une dynamique positive de recyclage, même si l'on produit encore de l'extension.

Entre 1988 et 2010, les espaces agricoles de la petite couronne parisienne ont diminué de 43 %. Environ 900 hectares ont été consommés en 20 ans, soit pratiquement l'équivalent du Bois de Vincennes. **Dans le Val-de-Marne**, 348 hectares ont disparu dans cette même période, soit environ deux fois la superficie de la Plaine de Montjean.

**Il reste actuellement 1000 hectares de surfaces agricoles** répartis sur quinze communes, soit environ 4 % de la superficie totale du département : une surface comparable à celle des deux grands Bois parisiens - Boulogne ou Vincennes.



Espaces urbanisés entre 1982 et 2012 dans le Val-de-Marne  
Source : M.O.S de l'IAU-IDF



Évolution de l'urbanisation (1700 - 2017)  
Source : IAU-IDF

## UNE AGRICULTURE VULNÉRABLE AU CŒUR DU TISSU URBAIN

La région Île-de-France correspond à 2 % de la superficie du territoire national alors qu'elle accueille 20 % de la population française. Cette population est tout particulièrement concentrée en petite couronne, où la pression urbaine est donc extrêmement forte.

Située au cœur du tissu urbain, de l'habitat, des moyens de transports, des zones d'activités économiques, l'agriculture val-de-marnaise est soumise à des conflits d'usages ainsi qu'à de nombreuses contraintes qui rendent difficile la fonctionnalité des espaces et fragilisent son maintien. Les friches agricoles se multiplient.

Afin d'en assurer la pérennité, la plupart de ces terres agricoles sont protégées

par des outils fonciers, tels que les périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF) instaurés par l'Agence des Espaces Verts de la région Île-de-France (AEV-IDF) et les Espaces Naturels Sensibles (ENS) mis en place par le Conseil Départemental. La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) a également réalisé un lotissement maraîcher à Périgny-sur-Yerres en 1977 et propose des outils de protection.

**Cependant le foncier agricole n'est pas protégé en totalité dans le Val-de-Marne. Fortement exposé aux pressions urbaines, il reste aujourd'hui très vulnérable.**



Plateau Briard, vue sur la vallée de l'Yerres à Périgny-sur-Yerres  
© CAUE 94

## ÉLÉMENT SPÉCIFIQUE ET IDENTITAIRE DU PÉRIMÈTRE MÉTROPOLITAIN

Géographiquement, cette agriculture se situe à l'interface entre un tissu urbain en plein développement et les plateaux agricoles de la vallée de Morbras et du Plateau Briard qui se prolongent en Seine-et-Marne et dans l'Essonne. Le Plateau Briard, la plaine du Plessis Saint-Antoine et la plaine des Bordes dans le Haut Val-de-Marne, la plaine de Montjean aux abords de la plateforme aéroportuaire de Paris-Orly, et le parc départemental des Lilas à Vitry-sur-Seine constituent les principaux secteurs de production.

À l'exception de quelques terres en Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne est le seul département de petite couronne francilienne ayant conservé une agriculture sur son territoire.

En Occident, peu de métropoles capitales possèdent encore aujourd'hui des terres agricoles aussi proches de leur centre urbain. Cette situation inédite à l'échelle internationale fait de l'agriculture val-de-marnaise une composante spécifique et identitaire du périmètre métropolitain du Grand Paris.

## DES SOLS LIMONEUX EXTRÊMEMENT RICHES ET RENTABLES

**Les terres d'Île-de-France sont, d'un point de vue agronomique, les terres les plus riches d'Europe, et comptent parmi les plus riches au monde.** Cet éco-système, qui a mis plus de 10 000 ans à se former, est extrêmement fertile et

rentable.

La consommation de ces terres au profit du développement urbain entraîne automatiquement la destruction de la qualité des sols, qui nécessiteraient plusieurs siècles pour se reconstituer.

## PARMI LES FILIÈRES AGRICOLES, LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE SONT LES SECTEURS LES PLUS IMPORTANTS DANS LE VAL-DE-MARNE

**Au total**, d'après le recensement général agricole de 2010, **53 exploitations agricoles sont présentes dans le Val-de-Marne**. Le maraîchage et l'horticulture représentent 20 % de la surface agricole utile du département alors qu'en Île-de-France, ils ne représentent que 0,8 % de la surface. En revanche, 80 % des surfaces sont occupées par la production de grandes cultures.

Située principalement sur le Plateau Briard, **le maraîchage est la filière la plus dynamique et représente un nombre important d'exploitations**. Les agriculteurs, relativement jeunes, commercialisent sur les marchés, sous forme de paniers, ainsi que dans des distributeurs automatiques, comme à Périgny-sur-Yerres et à Mandres-les-Roses. **On constate cependant une diminution de moitié du nombre d'exploitations** en maraîchage entre 2000 et 2010. Cette diminution n'est pas due à un manque de demande en fruits et légumes en Île-de-France, mais aux difficultés que rencontrent les agriculteurs pour trouver de la main-d'œuvre, payer raisonnablement les salariés, loger les personnes, et faire face

à la concurrence du Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis ainsi qu'aux difficultés pour accéder à l'eau. Cette tendance devrait s'accroître dans les prochaines années avec le départ à la retraite de nombreux agriculteurs.

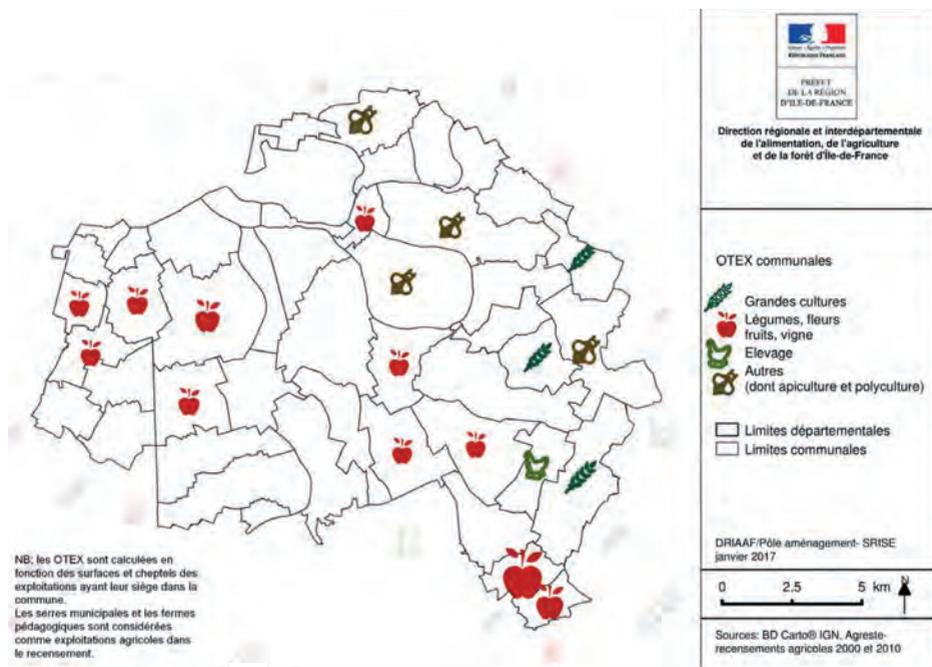
Malgré une forte diminution du nombre des exploitations, **la filière horticole** est toujours présente, en particulier à Mandres-les-Roses (domaine de Rosebrie et Roseval) et à Boissy-Saint-Léger, connue pour la production d'orchidées. Les ventes s'opèrent directement auprès des fleuristes et des particuliers ou sur le marché de Rungis.

**Les grandes cultures** (de type céréalières) occupent la majeure partie des surfaces agricoles du Val-de-Marne. Cependant, le contexte urbain fragmentant de plus en plus les parcelles agricoles et leurs circulations, rend les espaces inadaptés à ce type de production. **Même si la culture céréalière reste un besoin pour demain, ce secteur est sans doute amené à disparaître sur le long terme dans le Val-de-Marne au profit d'autres secteurs agricoles mieux adaptés aux configurations spatiales du département.**

Si très **peu d'élevages** sont présents sur le territoire (dernier élevage de bovins au Plessis-Trévisé), deux élevages ont été mis en place récemment : celui d'ânesses sur la plaine des Bordes à Chennevières-sur-Marne, et une ferme avicole bio à Mandres-les-Roses.

**Le Val-de-Marne comporte très peu d'industries agro-alimentaires permettant d'exploiter les productions**

**locales, en circuit court.** Toutefois des dynamiques sont en cours dans ce domaine, avec la présence du centre de recherche du groupe Pernod Ricard à Créteil et le domaine des Gondoles à Santeny, préparateur des plateaux repas pour les compagnies aériennes. La présence du carreau des producteurs au MIN de Rungis et le projet de création de la cité de la gastronomie représentent également un atout majeur.



Orientations technico-économiques (OTEX) communales en 2010  
Source : BD Carte IGN, Agreste - recensements agricoles 2000 et 2010

## L'AGRICULTURE DU VAL-DE-MARNE OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES D'AVENIR

Face aux nombreuses crises - sociale, identitaire, alimentaire environnementale - **l'agriculture val-de-marnaise rend aujourd'hui de multiples services au territoire** : elle régule l'hydrologie, retient les eaux d'orages, façonne des paysages de qualité et de grands espaces ouverts, marque l'identité des lieux, répond aux besoins des citadins de plus de nature, joue la fonction de grands jardins pour les citadins, produit des biens alimentaires à proximité de la ville.

Cependant, cette agriculture doit faire face à plusieurs difficultés : des espaces peu fonctionnels en raison de configurations urbaines extrêmement contraintes, fortes pressions foncières, conflits d'usages, multiplication des friches, filières peu structurées, et nombreux départs à la retraite d'exploitants dans les 10 années à venir.

**L'agriculture val-de-marnaise se situe dans une période charnière, ouvrant sur de nouvelles perspectives d'avenir.**

## UNE VOLONTÉ EXPRIMÉE ET PARTAGÉE À DIFFÉRENTS ÉCHELONS DU TERRITOIRE FRANCILIEN

Accorder une place significative à l'agriculture dans le Val-de-Marne est aujourd'hui une volonté exprimée et partagée à différents échelons du territoire francilien.

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAP), la région Île-de-France (à travers le Schéma Directeur de la Région Île-de-France et son nouveau Plan Vert) et le Conseil Départemental affirment depuis longtemps un objectif clair : préserver

les espaces en pleine terre, et conforter l'activité agricole.

Le territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), qui possède la plupart des terres agricoles sur son territoire, se saisit également de cet enjeu et souhaite positionner l'agriculture comme filière économique durable sur son territoire et en faire une composante à part entière des projets d'aménagement.

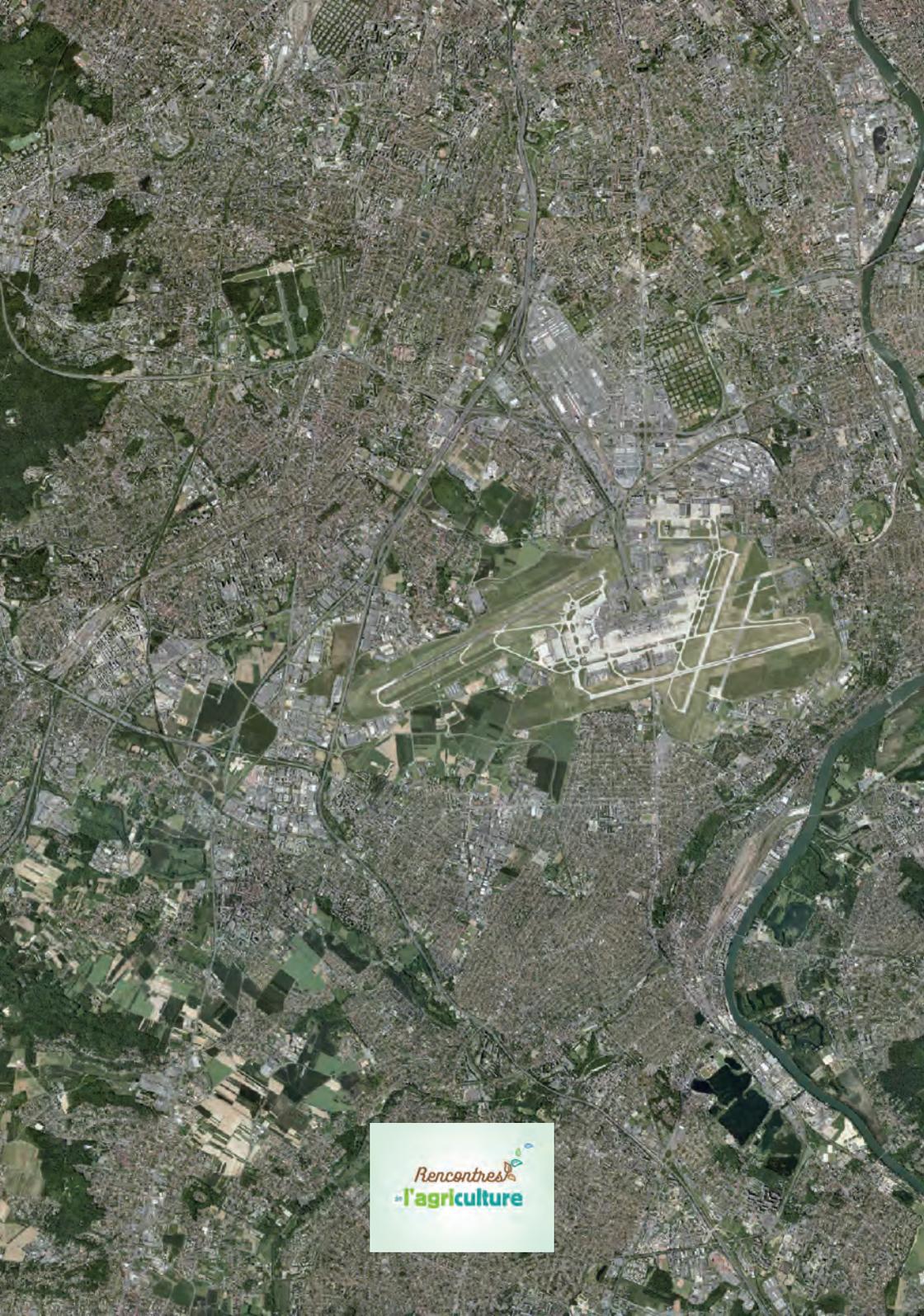
Toutefois, cette volonté collective se heurte à d'autres politiques

d'aménagement du territoire et nous oblige à réinterroger notre manière de concevoir les projets d'aménagement, à accepter de changer notre imaginaire, notre rapport à l'espace, à inventer de nouvelles manière d'habiter. Elle nous amène à intégrer la valeur agronomique des sols dans toutes nos réflexions liées à l'aménagement. Elle nécessite que l'on envisage une nouvelle forme d'agriculture plus complexe et diversifiée dans ses aspects multifonctionnels, une

agriculture de compromis tissant de multiples liens avec la ville. Elle nous invite, en outre, à envisager un véritable projet agricole sur le long terme. Car si les décisions peuvent se prendre rapidement, la mise en œuvre de ce projet nécessite du temps, celui d'une voire deux décennies, pour s'accomplir.

**L'état d'esprits dans le Val-de-Marne est clairement en train d'évoluer. Les perspectives d'avenir sont positives.**

Anne GAILLARD  
Paysagiste et Urbaniste  
CAUE du Val-de-Marne



Rencontres  
-l'agriculture